

KAYAK

Combinaison des techniques pour en faire des manoeuvres utiles en eau vive (entrée et sortie de courant, bac, reprise de courant, arrêt contre-courant), simulées grâce à un système de bulles dans la piscine. Initiation au slalom pour pratiquer l'anticipation, l'attitude. Techniques de récupération et de sauvetage en rivière et notions de lecture de rivière. Perfectionnement de toutes les techniques de base, esquimautage, initiation aux techniques de slalom (combinaisons de techniques) et kayak polo (sans pagaie). Des techniques de récupération et de sauvetage peuvent être vues ainsi que des notions d'éducation à la rivière.

N.B. Il est possible d'organiser des pratiques dirigées aux frais des participants et des participantes durant la semaine de lecture ou à la fin de la session.

ACTIVITÉ	CODE LUDIK	GR	NIVEAU	HORAIRE	LOCAL	DÉBUT-FIN / DURÉE	COÛT (\$) Taxes incluses			REMARQUES
							EM	M	NM	
Kayak de rivière	02 430 02	01	Intermédiaire-avancé	Me 21h30 à 22h50	1388-B	25 janv.-4avril / 10 séances	98	113	196	3-4-7

3. Préalable : Savoir esquimauter aisément et avoir déjà pratiqué en rivière au moins une saison.
4. Équipement fourni (kayak, jupette, pagaie) ; pour le Kayak Polo, dossards, casques et ballons également fournis.
7. Séances annulées durant la semaine de lecture (du 4 au 9 mars).

EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL sont automatiquement membres du PEPS.
M: Membre du PEPS
NM: Non-membre du PEPS

Responsables : France Le Bel et Christiane Guay, christiane.guay@sas.ulaval.ca

Information : www.peps.ulaval.ca, pour connaître les préalables (si applicable), les annulations, le local ou remarques particulières.

Inscription : 418 656-PEPS (7377)

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS

Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.